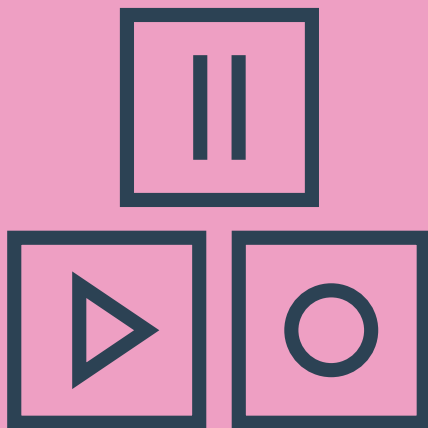




PETITE ENFANCE

ET PARENTALITÉ



LE TOUT-PETIT

À la naissance d'un enfant, mille questions surgissent. Pour y répondre, un lieu unique rassemble toutes les ressources : la Manufacture, consacrée aux 0-3 ans et à l'accompagnement des parents, des assistants et assistantes maternelles et des gardes à domicile.

D'autres lieux pantinois guident les premiers pas du tout-petit, l'invitant à la curiosité et à l'exploration : les parcs, les ludothèques, les bibliothèques, le cinéma, la piscine...

Enfin, les centres départementaux de Protection maternelle et infantile, les centres municipaux de santé et les médecins libéraux de Pantin assurent son suivi médical.

SES PARENTS

LE RELAIS DES PARENTS

Il accompagne tous les parents, quel que soit l'âge de l'enfant (de 0 à 25 ans) désireux d'être aidés dans l'exercice de leur fonction parentale (aide à la compréhension des besoins de l'enfant, recherche d'un ajustement relationnel, informations sur les droits et devoirs parentaux...).

Il propose :

- Des entretiens individuels avec un psychologue
- Des entretiens individuels avec une juriste en droit de la famille
- Des groupes de parole pour échanger entre parents
- Des rencontres collectives pour informer les parents et échanger sur des thèmes prédéfinis
- Des ateliers parents/enfants pour favoriser le lien

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Ils accueillent les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent avec un lien familial (parents, grands-parents...) :

- Pour partager des moments de jeux et d'échanges
- Pour rencontrer d'autres parents
- Pour trouver une écoute auprès des accueillants

Relais des parents (à la Manufacture)

37-39, rue Victor-Hugo

Tél. : 01 49 15 72 20

relaisdesparents@ville-pantin.fr

Retrouvez les lieux d'accueil pour parents-enfants :

Au Cerf-volant

43, rue des Pommiers

En libre accès,

jeudi 9h30 > 11h30

À la Petite filature

45, rue Gabrielle-Josserand

En libre accès,

lundi et vendredi

9h > 12h

SON MODE D'ACCUEIL

L'accueil d'un enfant de moins de trois ans peut s'organiser dans le cadre collectif ou individuel, pour toute la semaine ou seulement une partie.

ACCUEIL INDIVIDUEL

L'enfant peut être confié à :

- **Un assistant ou une assistante maternelle agréée** exerçant à son domicile ou dans une Maison d'assistantes maternelles
- **Une garde à domicile** qui intervient chez les parents

Pour choisir la solution la plus adaptée, **le Relais petite enfance** organise pour les parents :

- Un point d'information bimensuel sur les différentes modalités d'accueil individuel et collectif
- Des rendez-vous pour conseiller les parents sur leur choix, les aider dans les démarches administratives
- Des réunions d'information bimensuelles sur le contrat de travail entre parent employeur et assistante maternelle

**Relais petite enfance
(à la Manufacture)**

Tél. : 01 49 15 72 20

relais-petite-enfance@
ville-pantin.fr

PANTIN +

Les assistants et assistantes maternelles et les gardes à domicile peuvent participer avec les enfants aux « accueils jeux » animés par le Relais petite enfance.

Ces séances ont lieu dans trois salles aménagées à la Manufacture, à la Petite filature (quartier Quatre-Chemins) et au Cerf-volant (quartier Haut-Pantin).

ACCUEIL COLLECTIF

À Pantin, la ville accueille les tout-petits au sein de plusieurs types de structures collectives, municipales mais aussi privées (dans lesquels des berceaux sont réservés) :

- **La crèche et le multi-accueil** : accueil régulier entre 2 et 5 jours et pour certains, accueil occasionnel de 2 à 3 demi-journées par semaine
- **Le service d'accueil familial** : accueil sur 5 jours par une assistante maternelle salariée de la ville, avec des temps collectifs au sein de la Maison de la petite enfance
- **La halte-jeux** : accueil occasionnel entre 2 et 3 demi-journées par semaine

D'autres offres d'accueil en collectif existent : crèche parentale, crèches ou micro-crèches privées.

UN LIEU UNIQUE POUR S'INSCRIRE

Selon les dates du calendrier des commissions et à partir du sixième mois de grossesse, les parents peuvent prendre rendez-vous au Lieu unique d'inscription.

- Une directrice de crèche les accompagne pour constituer un dossier de candidature. Celui-ci sera examiné par la commission d'admission aux modes d'accueil, qui se réunit deux fois par an
- L'inscription en accueil occasionnel se fait directement auprès de la structure d'accueil

BABY-SITTING

Trouver un baby-sitter est possible sur le site de la ville : [pantin.fr/mes démarches](http://pantin.fr/mes-demarches) en ligne.

Les annonces de baby-sitting sont diffusées par le Lab', la structure jeunesse dédiée aux 16-25 ans.

**Lieu unique d'inscription
(à la Manufacture)**

37-39, rue Victor Hugo

Tél. : 01 49 15 38 60

inscription-petite-enfance@ville-pantin.fr

PANTIN +

Les crèches municipales développent l'éveil à la nature, aux arts, à la psychomotricité.

Des sorties nature sont régulièrement organisées. Les enfants participent à l'aménagement de jardins potagers. L'intervention de musiciens et conteurs favorise l'éveil artistique.

Enfin, des animations sportives au gymnase participent au développement psychomoteur des jeunes enfants.



SA SANTÉ

Le suivi régulier du tout-petit est indispensable pour surveiller son développement et prévenir les risques de santé.

PREMIERS SOINS, PREMIERS JOURS

Les centres de Protection maternelle et infantile (PMI), services départementaux, accueillent les futures mères, les parents et leurs enfants jusqu'à 6 ans. Ils assurent des missions de prévention médicale et psychologique et de soutien à la parentalité :

- Consultations de suivi de grossesse et d'accès à la contraception, assurées par des médecins et sages-femmes
- Conseils en puériculture et accompagnement dans la construction des premiers liens avec le bébé (consultations médicales, puéricultrice, groupes post-partum...)
- Visites à domicile proposées par des sages-femmes ou des puéricultrices

SUIVI DU QUOTIDIEN

Les centres de Protection maternelle et infantile, les Centres municipaux de santé (CMS) et les médecins généralistes et spécialistes libéraux réalisent :

- Le suivi des tout-petits
- Les vaccinations obligatoires
- Les certificats obligatoires de santé du 9^e mois et du 24^e mois

Les centres de
Protection maternelle
et infantile (PMI)

PMI Cornet

10/12, rue Eugène-
et-Marie-Louise-Cornet
Tél. 01 71 29 56 40

PMI des Courtillières

3, av. Aimé-Césaire
Tél. 01 71 29 23 90

PMI des Quatre-Chemins

43, av. Édouard-Vaillant
Tél. 01 71 29 59 75

Centres municipaux
de santé (CMS)

CMS Jacques-Isabet

10/12, rue Eugène-
et-Marie-Louise-Cornet
Tél. 01 49 15 45 05

CMS Ténine

2, av. Aimé-Césaire
Tél. 01 49 15 37 40

CMS Jeanne-Lévy

30, av. Édouard-Vaillant
Tél. 01 49 15 45 09

SON ÉVEIL

Dès sa naissance, le tout-petit commence à s'ouvrir au monde extérieur et part à la découverte de son environnement. Cette curiosité est essentielle à son développement.

SE PROMENER

Les 21 parcs et jardins publics offrent des espaces de jeux adaptés aux tout-petits.

DÉCOUVERTE DES JEUX

Les ludothèques de la ville proposent aux tout-petits de jouer sur place ou d'emprunter les jeux pour la maison. Pour découvrir, manipuler, construire, se socialiser, les bébés peuvent accéder à :

- Des jeux et jouets d'éveil
- Des jeux d'imitation, de construction, des jeux sensoriels
- Des ateliers en groupe

L'inscription en ludothèque est gratuite.

Ludothèque

Nelson-Mandela

11, avenue Aimé-Césaire

Tél. : 01 49 15 70 80

Ludothèque

Scandicci

12, rue Scandicci

Tél. : 01 49 15 70 00

Ludothèque

Cartier-Bresson

34, rue Cartier-Bresson

Tél. : 01 49 15 71 30



Liste des parcs et jardins

Plus d'infos

JOUER EN FAMILLE

Dans les maisons de quartier, des ateliers gratuits parents-enfants participent à l'éveil des sens des tout-petits : éveil corporel, rencontre musicale, découverte de la danse, du chant et d'instruments, lecture d'histoires...

Inscription gratuite toute l'année dans les maisons de quartier :

Marie-Clémentine-Bendo (anciennement Courtilières)

1, av. Aimé-Césaire

Tél. : 01 49 15 37 00

Alice-Guy (anciennement Haut et Petit-Pantin)
antenne du Haut-Pantin

42/44, rue des Pommiers

Tél. : 01 49 15 45 24

Alice-Guy, antenne du Petit-Pantin

210, av. Jean-Lolive

Tél. : 01 49 15 39 90

Dalida (anciennement Maire-Ourcq)

25 bis, rue Auger

Tél. : 01 49 15 70 00

Assia-Djebar (anciennement Quatre-Chemins)
antenne Vaillant

42, av. Édouard-Vaillant

Tél. : 01 49 15 39 10

Assia-Djebar, antenne Diderot

148, av. Jean-Jaurès

Tél. : 01 49 15 39 15

ÉCOUTER ET LIRE DES HISTOIRES

Les bibliothèques éveillent aux premières lectures et aux histoires à travers :

- Un rendez-vous mensuel parents/enfants à la découverte de livres
- Des livres à emprunter pour les tout-petits
- Le « Mois de la petite enfance » en octobre-novembre, avec des animations dédiées aux 0-3 ans

CINÉMA, SES PREMIÈRES SÉANCES

Le Ciné 104 propose :

- Une programmation jeune public dès l'âge de 2 ans
 - Des séances « bébés bienvenus », avec des films destinés aux adultes et leurs bébés de 0 à 7 mois.
- Le volume sonore est baissé, les lumières sont tamisées

BÉBÉ NAGEUR DÈS 6 MOIS

La piscine Alice Milliat accueille les tout-petits pour les familiariser avec l'eau.

- La présence d'un parent dans l'eau est obligatoire
- Les séances sont animées par les éducateurs sportifs diplômés de l'École municipale d'initiation sportive

Plus d'infos

École municipale d'initiation sportive - ÉMIS

01 49 15 42 86

01 49 15 37 43



**Est
Ensemble**
Grand Paris

pour le climat
et la justice sociale

Bibliothèque Elsa-Triolet

102, avenue Jean-Lolive
01 83 74 58 40

Bibliothèque Jules-Verne

73, av. Édouard-Vaillant
01 83 74 59 70

Bibliothèque

Nelson-Mandela

11, avenue Aimé-Césaire
01 83 74 59 80



Ciné 104

104, avenue Jean-Lolive
01 83 74 58 70

La Manufacture abrite le Lieu unique d'inscription en crèches, le Relais petite enfance et le Relais des parents. Elle a développé une antenne, la Petite filature, pour les habitants du quartier des Quatre-Chemins.



+ D'INFO :



pantin.fr



Informations
01 49 15 40 00